



PARIS, le 5 mars 2008

Monsieur l'Ambassadeur d'Iran en France,

A l'occasion d'une journée internationale d'action en soutien aux syndicalistes iraniens, le 6 mars 2008, la Fédération Générale des Transports et de l'Equipement (FGTE-CFDT), la CGT Transports et Cheminots, l'Union Interprofessionnelle des Transports (UIT) FO, s'associent à la Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF), dont elles sont adhérentes, pour exprimer leur plus vive préoccupation concernant le respect des libertés syndicales en Iran.

La CFDT, la CGT, FO, vous font part, en particulier, de leur inquiétude quant au maintien en détention de Mansour Osanloo et de Mahmoud Salehi.

Mansour Osanloo, dirigeant du Syndicat des Chauffeurs de Bus de Téhéran et Faubourgs (Sherkat-e Vahed), est victime de répression antisyndicale. Le 10 juillet 2007, il a fait l'objet d'une nouvelle incarcération, puis condamné à cinq ans de prison pour avoir agi contre la sécurité nationale. Privé de soins médicaux, sa santé se détériore.

Mahmoud Salehi, porte-parole du Comité fondateur pour la création de syndicats, a été condamné à une année d'emprisonnement et trois ans de sursis, lors d'une procédure en appel qui s'est terminée le 11 mars 2007. Il est incarcéré à la prison de Sanandaj dans des conditions extrêmement dures, en dépit de son état de santé très fragile, qui fait craindre pour sa vie.

Ces deux cas emblématiques témoignent de la répression croissante de toute tentative de mener des activités syndicales indépendantes en Iran.

Ces agissements constituent une violation des principes ancrés dans les conventions 87 et 98 de l'OIT sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical et sur le droit d'organisation et de négociation collective, que l'Iran, en tant que membre de l'OIT, a l'obligation de respecter.

La CFDT, la CGT, FO, vous prie de relayer auprès du président de la république Iranienne notre demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour la libération immédiate et sans condition de Mansour Osanloo et Mahmoud Salehi, et le respect des libertés syndicales en Iran.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de notre haute considération.

Pour la FGTE-CFDT,

*Pour la CGT Transports,
et cheminots*

Pour l'UIT- FO ,

Joël Le Coq

